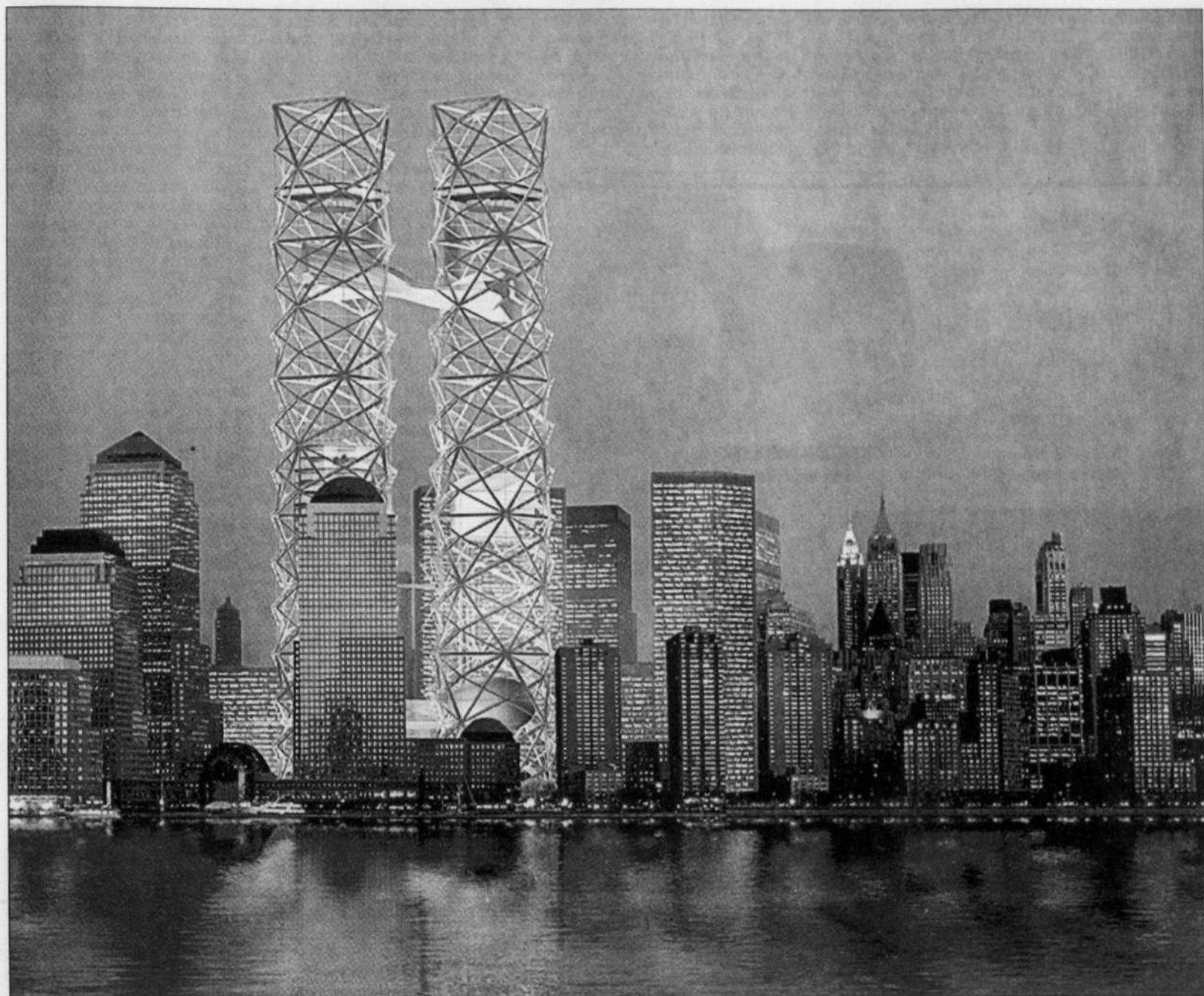




# LE DEVOIR

Toujours plus haut!



DES GRATTE-CIEL plus hauts que les tours jumelles et des mémoriaux, dont un «parc des Héros», figurent parmi les neuf nouveaux projets de reconstruction du site du World Trade Center à New York présentés hier. Les projets, sélectionnés parmi 407 propositions, ont été conçus par sept équipes d'architectes de Berlin, Londres, Amsterdam, Tokyo, New York et Los Angeles. Le choix final devrait être annoncé d'ici le 31 janvier prochain. Nos informations en page B 7.

## Santé: l'ouverture d'Ottawa laisse Marois sur sa faim

MANON CORNELLIER DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le gouvernement fédéral pourrait réinvestir dans la santé dès cette année si ses finances le lui permettent, a indiqué hier le ministre fédéral des Finances, John Manley.

«Si nous avons la marge de manœuvre [nécessaire], c'est possible que nous puissions déjà avancer quelque argent pendant l'année fiscale 2002-03. [...] Mais j'ai expliqué aux ministres des Finances que jusqu'à maintenant, nos prévisions sont un peu limitées», a-t-il déclaré à sa sortie de sa première réunion prébudgétaire avec ses homologues provinciaux.

Il veut toutefois attendre, avant de prendre une décision, d'avoir en main de nouvelles données qui lui permettront, en janvier, de mettre ses prévisions à jour, à temps pour la conférence des premiers ministres.

Cette ouverture, qui a surpris et encouragé plusieurs ministres provinciaux, a toutefois laissé la ministre québécoise Pauline Marois sur sa faim, non seulement parce qu'elle repartait sans avoir obtenu d'engagement ferme d'Ottawa en matière de santé mais aussi parce qu'elle n'a pas réussi à convaincre M. Manley de retarder l'entrée en vigueur d'un changement au



Pauline Marois

VOIR PAGE A 8: SANTÉ

## Démantèlement d'un réseau de prostitution juvénile à Québec

Onze personnalités bien connues de la région au banc des accusés

JOCELYNE RICHER PRESSE CANADIENNE

Québec — Une sordide histoire de prostitution d'adolescentes a entraîné, mardi à Québec, le démantèlement d'un gang de rue relié aux Hells Angels et mis du même coup au banc des accusés plusieurs hommes d'affaires bien connus de la région, de même que l'animateur-vedette de la station de radio CJMF, Robert Gillet.

Les présumés clients exigeaient que les prostituées soient d'âge mineur et prêtes à réaliser leurs fantasmes les plus fous

L'opération «Scorpion» est la plus importante du genre — et certainement une des plus particulières — jamais menée par la police de Québec. Les 11 personnalités — et présumés clients — arrêtées par la police et interrogées pendant plusieurs heures avaient des liens entre elles et exigeaient que les prostituées soient d'âge mineur et prêtes à réaliser leurs fantasmes les plus fous.

A plusieurs reprises, 17 jeunes filles, âgées entre 14 et 17 ans, ont donc dû se livrer à divers actes sexuels dégradants, au point de faire dire au porte-parole de la police de Québec, André Fillion, «qu'ils dépassent toute imagination». Compte tenu du caractère particulièrement scabreux des faits, les enquêteurs au dossier se sont entendus «pour ne pas dire un mot» publiquement de la nature exacte des gestes «anormaux» et «hors de l'ordinaire» dont ces adolescentes ont été victimes.

VOIR PAGE A 8: PROSTITUTION

### INDEX

7 78313 00067 2	Annances..... B 4	Idées..... A 7
	Avis publics.. B 4	Météo..... B 4
	Bourse..... B 2	Monde..... A 5
	Culture..... B 7	Mots croisés.. B 4
	Économie..... B 1	Sports..... B 6
	Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7

## L'Afrique d'à côté L'Amérique centrale a faim

GUY TAILLEFER LE DEVOIR

La faim s'incruste en Amérique centrale, mais les affaires vont plutôt bien pour Grupo Robles, l'un des plus puissants conglomérats de la région. Il a terminé il y a un an l'addition d'une aile au luxueux centre commercial qu'il possède dans un quartier chic de la banlieue de San José, au Costa Rica. À la faveur, pour ainsi dire, des attentats du 11 septembre 2001, les richards locaux ont eu tendance à dépenser chez eux plutôt que de prendre l'avion, conformément à une habitude typiquement latino-américaine, pour aller magasiner à Miami.

Les bourgeoisies en Amérique centrale sont petites, mais riches à crever. Le Grupo Robles, dont l'actionnaire principal est la famille Poma, au Salvador, a construit sur le même modèle neuf centres commerciaux dans l'isthme. Il est proprio du plus grand d'Amérique centrale, le Metrocentro (75 000 mètres carrés), à San Salvador. Il est notamment associé à des investisseurs du Honduras et du Nicaragua, les deux pays les plus pauvres de toute l'Amérique latine, pour construire des hôtels et des commerces. Et il se fait le champion d'une intégration des économies de la région, estimant qu'ainsi

VOIR PAGE A 8: FAIM



Des milliers de jeunes Guatémaltèques ont manifesté cet automne pour dénoncer la crise du logement dont sont victimes 1,9 million des 11 millions d'habitants du pays.

## Ravage au N<sub>2</sub>O

Le mariage des démarreurs à distance et des convertisseurs catalytiques favorise la pollution

Le plan canadien de réduction des gaz à effet de serre fait reposer une partie non négligeable des objectifs du protocole de Kyoto sur les efforts des simples citoyens... dans bien des domaines. Cela soulève une question gênante: faudrait-il interdire ou taxer l'utilisation des démarreurs à distance sur les voitures, un cadeau bien à la mode ces temps-ci mais fort nocif pour la planète?

LOUIS-GILLES FRANCEUR LE DEVOIR

Quand les villes nord-américaines ont commencé à suffoquer, dans les années 70, les gouvernements ont exigé l'installation de dispositifs antipollution sur les voitures. Ces appareils se résument à une meilleure carburation, maintenant informatisée, jointée à l'utilisation d'un convertisseur catalytique dans le système d'échappement. Ces merveilles réduisent de plus de 90 % les émissions des trois contaminants précurseurs du smog, soit les hydrocarbures, les oxydes d'azote et le monoxyde de carbone.

En nous attaquant à ce trio polluant, nous nous sommes cependant autorisés, d'un point de vue théorique et pour le plus grand profit des constructeurs automobiles, à utiliser dans nos villes neuf fois plus

Le N<sub>2</sub>O est un gaz à effet de serre 320 fois plus puissant que le gaz carbonique

VOIR PAGE A 8: N<sub>2</sub>O

### CULTURE

Pas de tutelle à la Guilde

À lire en page B 8



## • LES ACTUALITÉS •

# Les directions d'école ne seraient plus la chasse gardée des professeurs

MARIE-ANDRÉE  
CHOUINARD  
LE DEVOIR

Face à un renouvellement massif des directions d'écoles primaires et secondaires, le ministère de l'Éducation songe à modifier le règlement d'embauche de ces têtes dirigeantes pour l'élargir et peut-être puiser à d'autres sources que la profession d'enseignants.

Le règlement actuel en matière d'embauche de directeurs d'école stipule que seuls les détenteurs de permis d'enseignement ont accès au titre. Pour un directeur d'école, huit années d'expérience sont exigées, contre cinq pour une direction adjointe.

Ayant à combler des besoins importants en matière de renouvellement des postes de directeur — le MEQ parle de 10 % des quelque 3000 directions chaque

année d'ici à 2010 —, des commissions scolaires ont commencé à jongler avec l'idée d'élargir ces critères d'embauche pour permettre à des professionnels (par exemple: des orthopédagogues, des psychologues, des psychoéducateurs, des conseillers en orientation) d'accéder à la tête d'une école sans avoir en poche le permis d'enseignement.

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) a même annoncé qu'elle voulait constituer une «liste parallèle» avec ces candidats particuliers dans le but de gonfler sa banque de candidats à la direction, ce qui lui a attiré les foudres de l'Association montréalaise des directions d'établissements scolaires (AMDES), qui l'a menacée de poursuites.

Face à cette situation, et puisqu'il devait de toute façon ouvrir ledit règlement en février prochain, le

MEQ a décidé de modifier les règles du jeu, vérifiant au passage quelques «pistes et options» possibles, confirme le porte-parole du ministre Sylvain Simard, Nicolas Girard. Des consultations auprès des cinq associations québécoises de directions d'école seront entreprises en février, et le règlement sera modifié au printemps.

En coulisses, on évoque clairement la possibilité d'élargir le règlement dans le respect des balances et limites demandées par les associations de directeurs, afin de permettre l'accès d'autres professionnels à la direction. Cette décision réjouit le directeur général de la CSDM, Pierre Bergevin, qui espère pouvoir inclure des professionnels de l'éducation à sa banque de candidats. Un concours effectué il y a quelques jours à la CSDM pour recruter de nouvelles têtes a permis d'intéresser quelque 165

personnes, neuf d'entre elles seulement n'ayant pas le fameux permis d'enseignement.

Du côté des associations de directeurs, on réagissait hier avec retenue à la création de cette table nationale. «Certains souhaitent l'entrée des professionnels, d'autres ont des réserves», explique Jacques Delfosse, président de l'AMDES, qui a eu maille à partir avec la CSDM à cause de cette «liste parallèle».

«Je suis d'accord pour regarder cela, mais il doit y avoir des règles qui définissent le tout», explique quant à lui Serge Rodrigue, président de l'Association québécoise du personnel de direction des écoles. «Ce serait malheureux que, pour un problème de gestion, on cherche à diminuer les critères d'admission», affirme Serge Morin, président de la Fédération québécoise des directeurs d'établissement (FQDE).

PAYS-BAS

# Un Montréalais soupçonné de terrorisme est relâché

ASSOCIATED PRESS  
PRESSE CANADIENNE

Rotterdam, Pays-Bas — La justice néerlandaise a relâché hier quatre hommes, dont un Montréalais, sur lesquels pesaient des accusations de complot pour attentats terroristes contre des cibles américaines en Europe.

L'un des accusés, le Montréalais d'origine algérienne Amine Mezbar, âgé de 34 ans, avait obtenu le statut d'immigrant reçu au Canada en avril 2000 sous le nom d'Adel Tobbichi. Arrêté par la Gendarmerie royale du Canada en juin, il a ensuite été extradé en juillet vers les Pays-Bas. La police fédérale canadienne l'avait interrogé quelques fois depuis son arrivée au pays.

Le quatuor était accusé d'avoir volé des cartes de crédit et des passeports et d'avoir soutenu la planification d'attentats en Europe contre l'ambassade américaine à Paris et un dépôt de l'armée américaine en Belgique. Les mandats d'arrêt avaient été émis au lendemain des attentats du 11 septembre, dans la foulée d'une chasse à l'homme mondiale.

Selon le juge, l'arrestation des quatre hommes a été conclue si rapidement que les droits de la personne des prévenus n'ont pas été respectés. Trois des prévenus — un Tunisien, un Français et un Algérien — étaient incarcérés depuis le 13 septembre 2001.

C'est parce que la preuve n'était pas suffisante et qu'elle avait été

obtenue incorrectement que le procès a avorté. La police néerlandaise avait fouillé deux appartements de Rotterdam, en septembre 2001, alertée par les services de renseignement.

La police n'avait pas mené d'enquête indépendante pour documenter ses soupçons. Elle a agi sur la foi des informations obtenues auprès du renseignement, informations qui ont été jugées ténues par la cour. Les indices recueillis lors de ces fouilles ont mené à l'arrestation des quatre hommes, mais la cour a rejeté toutes les preuves, les jugeant insuffisantes pour étayer la thèse du complot terroriste.

Dans les appartements, on avait retrouvé des cassettes vidéo montrant Oussama ben Laden appelant à la guerre sainte, des passeports volés, des mines antipersonnel et des manuels de fabrication d'explosifs.

Au nombre des accusés figurait le Français Jérôme Courtailler, converti à l'islam. La poursuite l'accusait d'être l'agent de liaison entre les trois autres prévenus et une organisation terroriste internationale.

Le Tunisien Nizar Trabelsi était soupçonné d'être un kamikaze désigné pour un attentat contre l'ambassade américaine de Paris. Il aurait eu des contacts avec Mohammed Atta, le présumé chef des opérations du 11 septembre, et Richard C. Reid, le terroriste à la chaussure qui avait tenté de faire exploser un vol Paris-Miami en décembre 2001.

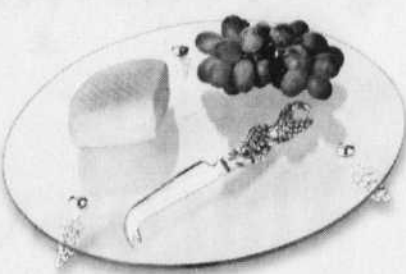
Un Algérien, Abdelghani Rabia, a également été relâché.

EN BREF

## Hausse des naissances

(PC) — Il y a eu 73 500 naissances au Québec l'an dernier, une légère hausse de 1600 par rapport aux 71 900 naissances enregistrées en l'an 2000, révèlent les chiffres que vient de publier

l'Institut de la statistique du Québec. Cela s'est traduit par une hausse de l'indice de fécondité de 1,43 à 1,47. L'indice est le nombre moyen d'enfant par femme en âge de procréer. Ce taux avait atteint son plus faible niveau en 1987 alors qu'il ne s'établissait qu'à 1,36, soit le plus bas taux de l'histoire du Québec.



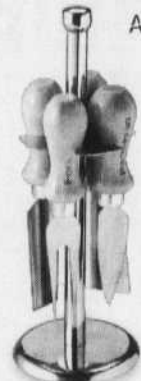
ASSIETTE À FROMAGE  
AVEC COUTEAU 19<sup>95</sup>



W WEDGWOOD  
CORNUCOPIA  
couvert à 5 morceaux 109<sup>95</sup>



Importé de France  
COLLECTION IMPRESSIONNISTES  
assiettes, vases et cadeaux à partir de 54<sup>95</sup>



ENSEMBLE  
À SERVICE  
POUR FROMAGE  
17<sup>95</sup>



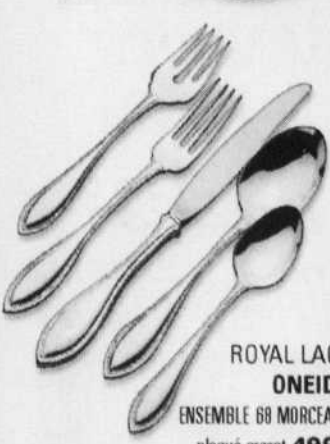
CARAFE  
DE DÉGUSTATION  
à partir de 49<sup>95</sup>



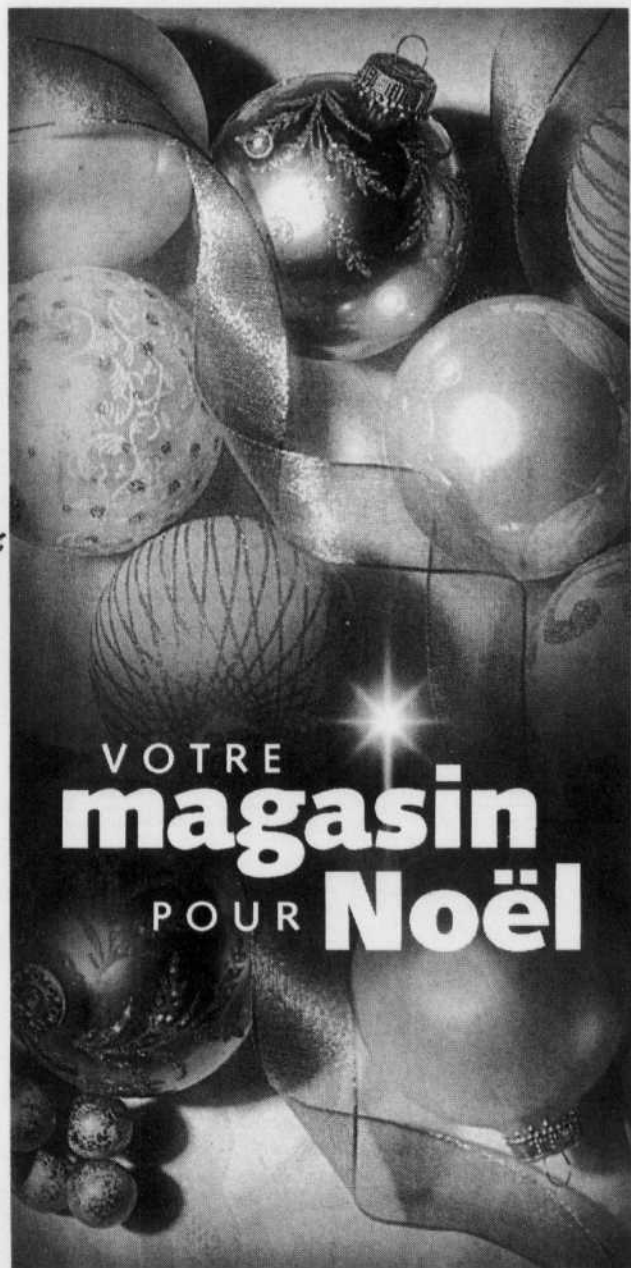
3<sup>e</sup> ensemble de 4  
19<sup>95</sup>  
VASE MARQUE-PLACE



DÉCANTEUR  
CANARD  
89<sup>95</sup>



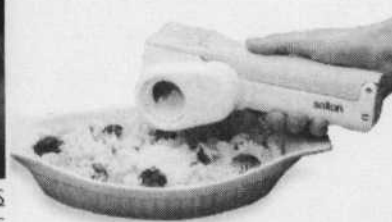
ROYAL LACE  
ONEIDA  
ENSEMBLE 68 MORCEAUX  
plaque argent 499<sup>95</sup>



NOS PRIX SONT IMBATTABLES  
NOS IDÉES-CADEAU SONT IMBATTABLES



ROYAL ALBERT  
OLD COUNTRY ROSES  
OBTENEZ UNE ASSIETTE CREUSE  
GRATUITE (VALEUR 55<sup>95</sup>)  
à l'achat d'un couvert à 5 morceaux 109<sup>95</sup>



RÂPE À FROMAGE SALTON 32<sup>95</sup>



KRUPS  
CAFETIÈRE  
PREMIUM  
157<sup>95</sup>

Moulin à café en prime



MÉDAILLON PROFESSIONNEL Acier inoxydable 18/10 fini miroir  
Disque en aluminium encapsulé (pour une cuisson égale)  
Garantie 20 ans • Ens. 9 pièces • Notre prix 139<sup>95</sup>

Poêle à omelette en prime

TOUT POUR LA MAISON AUX PRIX GARANTIS LES PLUS BAS



**LINEN CHEST**  
DÉCOR DÉPÔT

«Le supercentre de la mode maison»



CHIQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE  
Si vous trouvez la même  
marchandise ailleurs à plus  
bas prix, nous respecterons  
non seulement ce prix mais  
nous vous accorderons un  
rabais additionnel de 10 %

La Cathédrale  
centre-ville  
(514) 282-9525

Place Portobello,  
Brossard  
(450) 671-2202

Centre Rockland  
(514) 341-7810

Les Galeries Laval  
(450) 681-9090

Carrefour  
Langeller  
(514) 254-3636

Service à domicile  
GRATUIT  
(514) 331-5260

**ROLEX**  
Yacht-Master  
en or jaune 18 carats.

Bijouterie  
**Gambard**  
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE  
(514) 866-3876





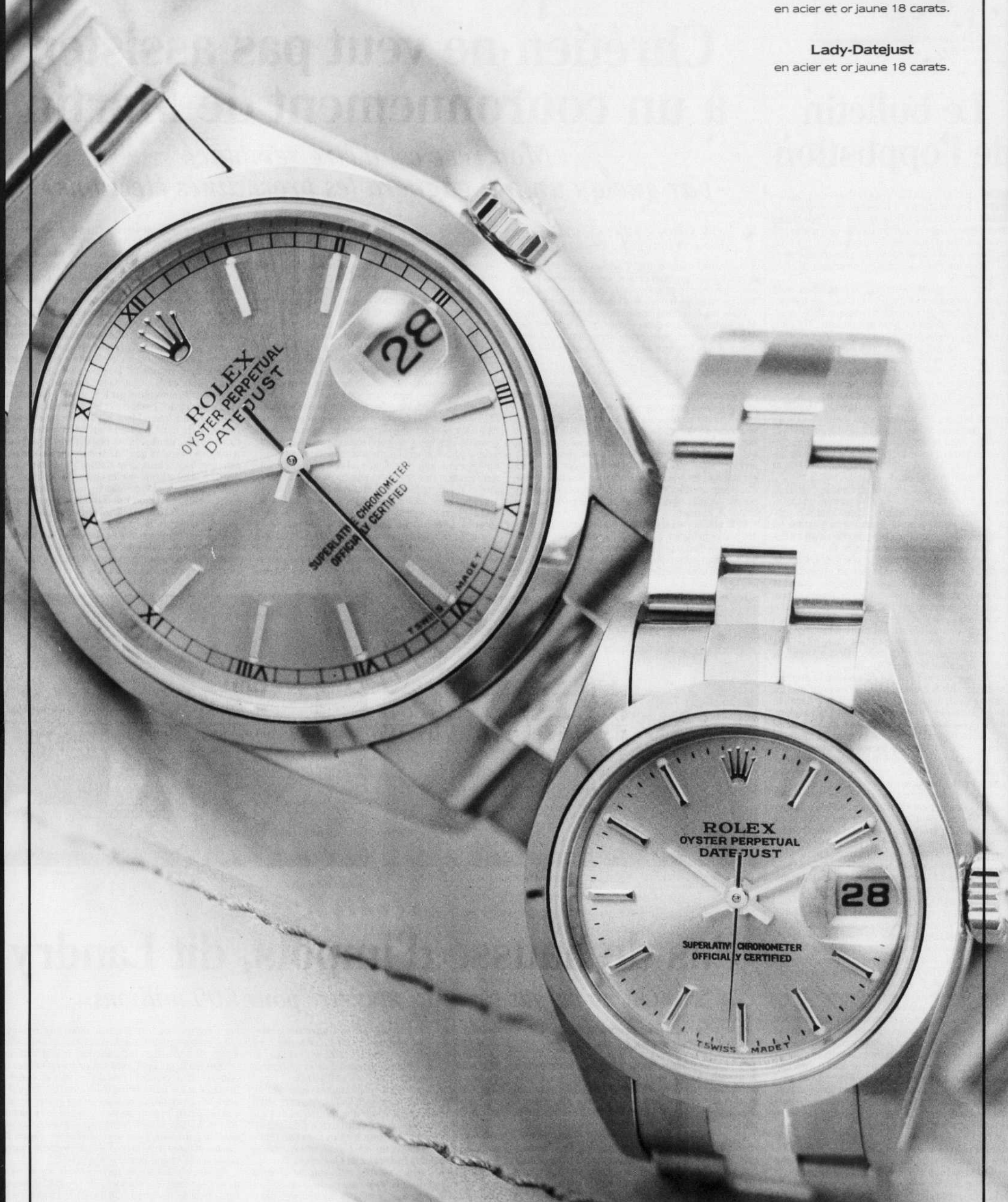
**ROLEX**

**Datejust**

en acier et or jaune 18 carats.

**Lady-Datejust**

en acier et or jaune 18 carats.



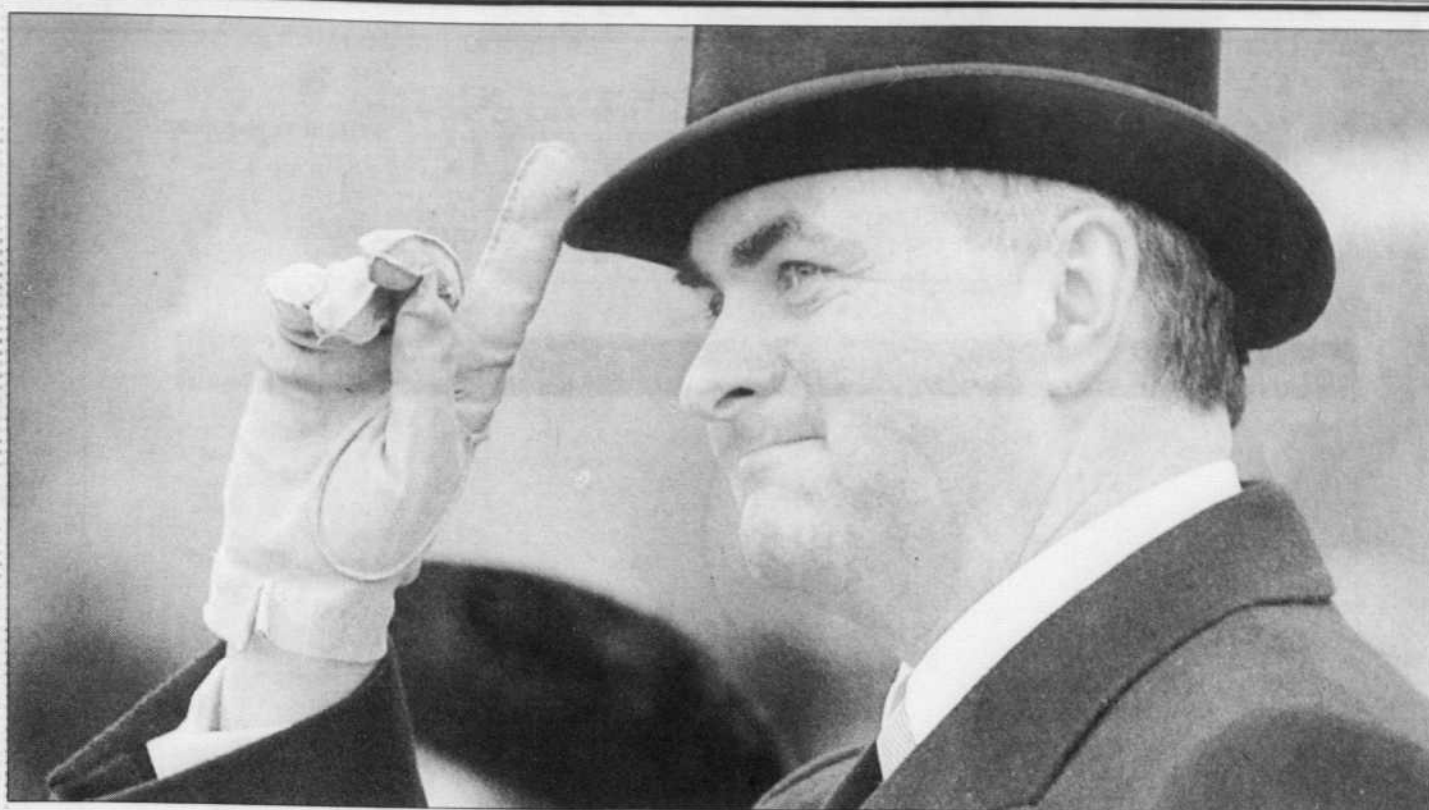
*Bijouterie*  
**Gambard**

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE

(514) 866-3876

## LES ACTUALITÉS



Ramon John Hnatyshyn, décédé à l'âge de 68 ans, a été gouverneur général du Canada de 1990 à 1995.

ARCHIVES PRESSE CANADIENNE

## Ray Hnatyshyn est emporté par un cancer

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — L'ancien gouverneur général du Canada, Ramon John Hnatyshyn, est décédé à l'âge de 68 ans, a indiqué hier Richard Hall.

Traité pour un cancer, il est mort des suites de complications dues à une pancréatite.

«Ray» Hnatyshyn, originaire de la Saskatchewan, était un homme humble. Lorsqu'il a été choisi pour devenir le 24<sup>e</sup> représentant de la reine au Canada, succédant à Jeanne Sauvé, il avait affirmé ne pas pouvoir imaginer de plus grand honneur attribué à «un Canadien moyen».

Il a occupé la fonction de 1990 à 1995.

Le premier ministre Jean Chrétien a déclaré avoir appris avec tristesse la mort de M. Hnatyshyn. Dans un communiqué, il a affirmé avoir eu le «grand honneur» de servir au Parlement avec lui. «Il laissera le souvenir d'une personnalité chaleureuse, de son grand dévouement à son pays et du travail qu'il a accompli au nom de tous les Canadiens.»

L'ex-premier ministre de la Saskatchewan, Roy Romanow, a qualifié de «lourde perte» la disparition de M. Hnatyshyn. Il était un politicien exemplaire, a-t-il dit.

Né le 16 mars 1934 à Saskatoon, M. Hnatyshyn, dont les grands-parents étaient des immigrants illetrés venus d'Ukraine, a fait des études à l'université de la Saskat-

chewan. Marié à Karen Gerda Nygaard Andreasen, il a eu deux fils.

Il a été admis au Barreau de la Saskatchewan en 1957 et au Barreau de l'Ontario en 1986.

Élu à la Chambre des communes pour la première fois en 1974, il prête serment comme membre du Conseil privé le 4 juin 1979. Il se fait par la suite confier un certain nombre de portefeuilles ministériels dans les gouvernements conservateurs de Joe Clark et Brian Mulroney, notamment l'Énergie et la Justice. Défait aux élections générales de 1988, il est nommé gouverneur général l'année suivante et prête serment en janvier 1990.

Dans l'exercice de ses fonctions vice-royales, il a reçu, avec

son épouse, des dirigeants et des dignitaires du monde entier, notamment le président polonais Lech Walesa, le premier ministre israélien Yitzhak Rabin et le président russe Boris Eltsine.

L'encouragement des Hnatyshyn au domaine des arts au Canada est l'une des réalisations importantes de leur mandat. Ils ont notamment créé les prix du Gouverneur général pour les arts de la scène en 1992 ainsi que le prix Ramon-John-Hnatyshyn pour le bénévolat dans les arts de la scène.

Au moment de sa mort, il était associé principal du prestigieux cabinet d'avocats Gowling Lafleur Henderson d'Ottawa et s'appretait à devenir le nouveau chancelier de l'université Carleton, en novembre 2002.

## Québec crée une commission d'étude pour développer les régions

NORMAN DELISLE  
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le gouvernement québécois a créé hier une commission d'étude pour trouver des façons d'augmenter les retombées économiques de l'exploitation des ressources naturelles dans les régions.

Cette commission, née d'un engagement gouvernemental pris au Rendez-vous national des régions de novembre dernier, comprendra 16 membres dont 11 proviennent des diverses régions du Québec. Elle devra faire rapport au ministre des Ressources naturelles, François Gendron, le 31 mars prochain au plus tard.

«Ce sera tout un défi de trouver des moyens originaux pour la maximisation des retombées des ressources naturelles», a déclaré le coprésident de la commission, Michel Belley, recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Le deuxième coprésident de la commission est un autre dirigeant universitaire, le recteur de l'Université du Québec à Rouyn-Noranda, Jules Arseneault. Ce dernier s'est réjoui que des recteurs universitaires président les travaux de la commission. «C'est une reconnaissance du rôle très important que jouent les universités en région», a-t-il dit.

Les membres de la commission

tiendront des audiences publiques à travers le Québec en janvier et février prochains, avant de produire leur rapport.

Le ministre Gendron a soutenu que la commission jouira de toute la liberté d'action requise pour bien remplir son mandat.

## Un refus

Lors du Sommet des régions, le ministre Gendron avait rejeté une demande de certaines délégations qui voulaient que la totalité des redevances payées au gouvernement pour l'exploitation des ressources naturelles retourne dans la région où les ressources avaient été prélevées.

Ces redevances représentent 378 millions de dollars par année, dont 277 millions en droits de coupe dans les forêts, 68 millions en droits hydrauliques et 24 millions en droits miniers.

M. Gendron avait rejeté la demande, estimant que les régions seraient perdantes puisque les compensations qui retournent aux différentes régions dépassent en valeur les droits qui y sont perçus.

«La réponse comptable du ministre a été un peu frustrante», a reconnu hier le coprésident Belley. Mais la commission trouvera des moyens originaux pour que les ressources naturelles laissent plus de «traces» dans la région d'où on les a extraites.

## Dumont accuse le gouvernement d'improviser

PRESSE CANADIENNE

Québec — Mario Dumont a dénoncé hier l'improvisation d'un gouvernement qui veut construire de nouveaux édifices gouvernementaux au moment même où il parle de réduire la taille de l'État.

Le chef de l'ADQ croit que la coïncidence entre les révélations sur les intentions de Bernard Landry de diminuer radicalement la taille de la fonction publique québécoise et l'annonce de la construction d'édifices pour loger quelque 2500 fonctionnaires, à Québec, «trahit le niveau d'improvisation» du gouvernement.

«Ils nous redisent qu'ils vont réduire le nombre d'organismes [mais], dans ma tête, quand on abolit un organisme, on libère des bureaux, on libère de l'espace. On n'a pas besoin d'en construire de nouveaux», a-t-il ré-

sumé à l'Assemblée nationale.

Le président du Conseil du trésor, Joseph Facal, a cependant fait valoir que les baux visant 250 000 pieds carrés d'espace loué par le gouvernement québécois arriveraient à échéance d'ici 2012, alors que les immeubles en cause ne représentent que 45 000 pieds carrés.

«En remplaçant une partie de cet espace locatif par un actif qui restera aux mains du gouvernement, nous allons offrir aux ministères des baisses dans les loyers qu'ils paient à la Société immobilière du Québec [SIQ], a estimé le président du Conseil du trésor. On rentre dans nos chiffres, l'arithmétique est simple.»

Il a précisé que 25 000 des 70 000 fonctionnaires actuels prendront leur retraite au cours des 10 prochaines années, alors que 2500 logeront dans les immeubles qui seront construits dans la capitale.

## Un petit effort pour l'environnement

PRESSE CANADIENNE

Québec — Les moteurs des véhicules de fonction fournis aux ministres et au chef de l'opposition devront être éteints lorsque le véhicule est stationné pour une longue période à l'Assemblée nationale, a fait savoir hier le ministre québécois de l'Environnement, André Boisclair.

M. Boisclair a demandé à la présidente de l'Assemblée nationale, Louise Harel, d'émettre une directive à cet égard, après que le député libéral d'Orford, Robert Benoit, eut soulevé la question à l'Assemblée nationale.

Ce dernier avait constaté que les chauffeurs des dirigeants politiques attendaient leur patron en laissant tourner, pendant l'hiver, le moteur de leur véhicule à proximité de l'Assemblée nationale, afin de garder le véhicule chaud et prêt à partir.

«Ceci a pour effet d'émettre dans l'atmosphère une quantité non né-

gligeable de polluants et de gaz à effet de serre», a constaté le ministre Boisclair.

Il recommande donc que les moteurs des véhicules ne puissent être en marche pendant plus de cinq minutes lorsque le véhicule est arrêté à proximité de l'Assemblée nationale. «Ce geste s'ajouterait aux nombreux autres en vue de l'atteinte de notre objectif de réduction des gaz à effet de serre», note le ministre de l'Environnement.

Le ministre Boisclair a fait valoir que la question du député Benoit était inspirée d'un reportage publié dans le quotidien torontois *National Post*, faisant état du même problème sur la colline parlementaire à Ottawa.

Quant au député Benoit, il a proposé deux solutions pour réduire les gaz à effet de serre: éteindre les moteurs des limousines ou réduire la taille du conseil des ministres de moitié, ce qui réduirait le nombre de limousines.

## EN BREF

### La patience a ses limites

(PC) — Jazz, transporteur régional d'Air Canada, a été accusé de se moquer de sa clientèle, hier, alors que des passagers étaient coincés à Saint-Jean de Terre-Neuve en raison d'une tempête faisant rage dans le secteur nord de l'Atlantique. Lorsqu'un vol à destination de Wabush, au Labrador, a été annulé en matinée, les passagers ont appris qu'il leur faudrait attendre jusqu'à la veille de Noël, soit six jours, avant de pouvoir prendre le prochain vol. Randy Collins, député de Labrador West à la législature provinciale, a indiqué que des préposés aux billets à l'Aéroport international de Saint-Jean lui avaient dit ne pouvoir rien faire. «J'ai passé trois heures à

l'aéroport, a-t-il affirmé. Chaque passager s'est fait dire la même chose.» M. Collins, qui s'était rendu sur place afin de remonter le moral de certains de ses électeurs, a été tellement choqué par la situation qu'il en a par la suite parlé à l'Assemblée législative pendant la période des questions. «C'est une situation ridicule, a-t-il lancé. J'aurais tendance à dire que cela n'arriverait pas ailleurs au pays.» Debra Williams, porte-parole de Jazz, a dit ignorer d'où M. Collins tenait ses informations. Le transporteur pourrait faire venir un appareil à Saint-Jean à l'intention des passagers coincés sur place, a-t-elle ajouté depuis son bureau de London, en Ontario, précisant cependant qu'il lui était impossible d'en donner l'assurance tant que les conditions météorologiques ne seraient pas plus favorables.

DIRECTEMENT DE L'IMPORTATEUR

Importations Jacardi Inc.  
Depuis 25 ans

Costumes pour hommes  
«Haut de gamme»

«Dormeuil» - «Lubiam»

Smokings - Chemises - Cravates  
Pantalons - Manteaux - Sportswear  
Importés d'Italie

Rapport qualité/prix inégalé

LUN 10 h à 18 h SAM 10 h à 16 h  
VEN Soir sur rendez-vous

2015 Drummond, suite 102 (coin Maisonneuve)  
Montréal (514) 845-6067

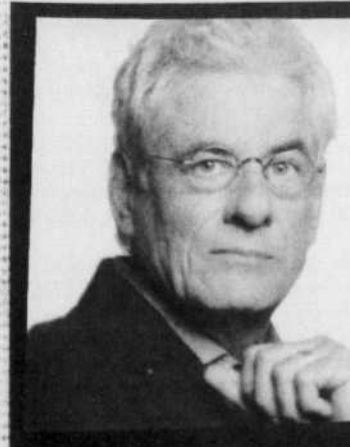
### Une croisière en cadeau! Pourquoi pas?

Écocroisières de 5 à 9 jours  
de la mi-juin à la mi-octobre

L'Écho des Mers

Information: 1-888-724-8687 418-724-6227  
www.ecomertours.com

Tourisme plein air et aventure Laurentides Nord  
Les Grands Prix du tourisme québécois  
Grand Prix du tourisme Régional  
Bas-Saint-Laurent 2000-2002



## Israël-Palestine, Irak et Tchétchénie.

Ce soir 21 h  
Points chauds

Trois grands dossiers sur l'actualité des derniers mois.  
Réalisation-coordination: Simon Girard



Ça change de la télé Télé-Québec  
telequebec.tv

## É D I T O R I A L

Procéder  
au bistouri

Sur fond de scène électorale se termine aujourd'hui la session d'automne de l'Assemblée nationale. L'élément le plus marquant aura été le débat sur le rôle de l'État. Inspiré par la lecture de sondages aux résultats constamment négatifs pour sa formation, le premier ministre Bernard Landry se montre tout à coup ouvert à des changements.

La remise en cause du rôle de l'État québécois telle que proposée par l'ADQ et le PLQ est d'abord apparue comme irrecevable à Bernard Landry. On se souviendra de la rebuffade qu'il avait servie en juin au président du Conseil du trésor, Joseph Facal, lorsque celui-ci, brisant la solidarité ministérielle, était monté à l'assaut du «sacro-saint modèle québécois». Le gouvernement du Parti québécois est interventionniste et le demeurera, avait répliqué le premier ministre. Le message était clair.

La résistance au changement est un réflexe normal. En demandant aux péquistes de remettre en cause le rôle de l'État, on semblait exiger qu'ils abandonnent du même coup leurs valeurs, un chemin inverse à celui des adéquistes, qui veulent plutôt adapter l'État à leurs convictions. Au gouvernement, on a compris après quelques mois de réflexion qu'il y a des changements auxquels on peut se plier sans pour autant se renier.

En laissant divulguer, juste avant les congés de fin d'année, un rapport préliminaire signé par un Joseph Facal revenu en grâce, le premier ministre a voulu manifester sa volonté de changement, laquelle s'articule autour de trois grandes idées: réduction à 15 du nombre de ministres, accompagnée de la création de postes de délégués régionaux; abolition ou fusion d'une soixantaine d'organismes publics; octroi aux contribuables du pouvoir d'attribuer 1 % de l'impôt qu'ils paient à des dépenses de leur choix.

On jugera de la valeur des propositions de M. Facal lorsqu'il aura complété son travail en février prochain, mais quelques remarques s'imposent d'emblée sur le plan des attitudes. Ainsi, s'il n'accorde pas ses actes à ses paroles, le premier ministre, qui se dit fasciné par les idées de son ministre, sera, avec raison, accusé



Bernard Descôteaux

d'opportunisme politique. Maintenant qu'il reconnaît avoir erré en composant un conseil des ministres de 35 membres l'an dernier, on s'attendra à ce qu'il corrige la situation en adoptant la formule suggérée par le président du Conseil du trésor.

L'obésité de l'appareil gouvernemental sera plus difficile à corriger que celle du conseil des ministres. En évoquant l'abolition ou la fusion d'organismes, Joseph Facal reprend ce qu'il proposait en 1997 à titre de président d'un groupe de travail qui évaluait alors les économies potentielles à 33 millions. Si nous sommes toujours dans le même ordre de grandeur, ce n'est pas ainsi qu'on réduira significativement la taille de l'État québécois.

Il sera relativement facile de faire un peu d'esbroufe avec l'abolition de quelques organismes publics devenus des coquilles vides. Toutefois, si on veut répondre aux attentes exprimées par ceux qui réclament un État moins lourd et plus efficace, on ne pourra pas se contenter de traquer les dépenses inutiles. Il faudra aussi repenser le fonctionnement de l'État. À cet égard, on ne peut pas travailler à la hache. Rappelons-nous l'exercice récent de réduction des dépenses dans le cadre de la lutte contre le déficit. La seule méthode possible est le bistouri. En fait, il faut procéder à une réingénierie des systèmes gouvernementaux. Cela demande plus d'efforts, plus de temps, et exige un plan d'action. Par contre, la méthode est efficace, comme le démontre l'expérience du gouvernement fédéral à la fin des années 90.

On ne reprochera pas au gouvernement Landry de changer ainsi d'attitude, tout à coup, sous la pression électorale. C'est le contraire qui serait déplorable. Reste maintenant à savoir jusqu'où le premier ministre est disposé à aller dans la voie de la modernisation de l'État québécois. Tous ceux qui se proposent de s'engager dans cette voie doivent se rappeler que l'État n'est pas une fin en soi mais qu'il est d'abord un outil pour mettre en œuvre des politiques. Ce qu'il faut éviter, c'est que l'outil devienne inefficace, trop coûteux, au point d'étouffer ceux qu'il prétend servir.

bdescoteaux@ledevoir.ca

Impasse  
au Venezuela

Depuis trois semaines, les banques du Venezuela, les aéroports, les ports, les commerces et autres infrastructures fonctionnent cahin-caha. Tous les jours, des milliers d'opposants à Hugo Chavez, le leader populiste élu en l'an 2000 pour un mandat de six ans, occupent la rue et réclament à cor et à cri sa démission. Histoire de ne pas être en reste, les supporters du président imitent les premiers dans des buts évidemment contraires. L'enjeu de cet affront qui pourrait déboucher sur une guerre civile tient en un mot: pétrole.

Au Venezuela, l'or noir occupe une place centrale. Une place en fait si prépondérante que Chavez s'était promis, dès sa première élection, de prendre des mesures susceptibles de diminuer son emprise sur l'ensemble de la société. Grosso modo, le plan de Chavez consistait — et consiste encore — à canaliser une partie de la rente pétrolière à l'amélioration ou à la modernisation de certaines activités économiques, par exemple l'agriculture. Pour ce faire, il devait s'attaquer à ce groupe restreint de personnes qui tiennent les rênes de Petroleos de Venezuela (PDVSA), la société d'État qui, depuis la nationalisation de 1978, a transformé celle-ci en un État dans l'État.



Serge Truffaut

Pour parvenir à ses fins, on se souviendra que Chavez, au printemps dernier, avait décidé de remplacer les 18 dirigeants de PDVSA par autant de ses proches. Une grève s'ensuivit qui fut le prélude à l'éphémère coup d'État du 11 avril dernier. L'insurrection contre Chavez avait été organisée par les militaires et les bonzes du patronat qui rêvent depuis des lunes de privatiser PDVSA. Périodiquement, en effet, les membres de l'oligarchie agitent les carillons du syndicalisme le plus corporatiste qui soit pour mieux déstabiliser le pays dans l'espoir de mettre la main sur la rente pétrolière.

Avoir la maîtrise de l'or noir, c'est récolter 80 % des exportations totales du pays, ou 30 % du PIB. Qui plus est, le Venezuela est le cinquième exportateur mondial de pétrole et le deuxième fournisseur des États-Unis.

Cela étant, depuis son arrivée au pouvoir, Chavez, en populiste traditionnel, s'est montré peu respectueux des mécanismes démocratiques. Il dirige à vue, il administre selon ses humeurs, il gouverne à l'instinct. Le maire de Caracas le critique? Chavez prend le contrôle de la police. Un juge de la Cour suprême émet un doute? Chavez le renvoie. Et ainsi de suite.

Aujourd'hui, c'est à se demander si le pays n'est pas dans l'impasse la plus totale.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA  
LE 10 JANVIER 1910  
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

## OTTAWA: FINI LES COMMANDITES DANS LE SPORT PROFESSIONNEL !!



## L E T T R E S

Demeurer une province,  
c'est choisir l'impuissance

Le politologue Christian Dufour publiait dans *Le Devoir* du 10 décembre un extrait de son mémoire sur la nocivité de la réforme envisagée des institutions représentatives dans la province du Québec.

En voulant rappeler l'importance des institutions politiques pour le développement d'un peuple, le professeur Dufour évoque bizarrement le «déclin de la France depuis deux siècles» (sic), déclin qui tiendrait selon lui en partie à sa difficulté à se doter d'institutions politiques durables.

Pas besoin de regarder bien loin pour voir que ce n'est pas sérieux — contrairement au reste de l'article.

Avec son immuable système de gouvernement «de type Westminster», avec les institutions mêmes que le professeur Dufour chérit, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne a vu son influence et son prestige dans le monde décliner deux fois plus vite que ceux de la France.

Peut-être que la durabilité des institutions politiques et le prétendu déclin n'ont rien à voir entre eux.

Mais c'est de l'exact contraire d'un déclin qu'il faudrait parler.

Avec raison, nos contemporains français et britanniques n'envient pas le sort des sujets de Louis XV et de Victoria. C'est sans doute parce que l'espérance de vie et le niveau de vie du peuple en France et dans les îles Britanniques ont beaucoup progressé depuis et n'ont jamais été aussi élevés que maintenant. La leçon à tirer de l'expérience, c'est peut-

être que le développement économique, social et culturel d'un peuple va souvent de pair avec la prise en charge de son propre sort, peu importe la forme particulière que prend la démocratie. La possible bienveillance des autres peuples ou celle des maîtres et monarques de jadis a rarement rapporté autant de progrès à un peuple que son propre gouvernement.

La nation québécoise devrait se prendre en main politiquement.

Dans le monde tel qu'il est, le meilleur moyen pour un peuple de 7,4 millions de personnes de maîtriser le plus possible son avenir collectif au lieu de le subir en bougonnant, c'est de profiter des possibilités d'un État souverain au lieu de se contenter des miettes de liberté d'une province.

Pierre Croteau  
Québec, le 11 décembre 2002

Sous la coupe militaire  
des États-Unis

*Le Devoir* du 10 décembre dernier faisait écho à une nouvelle de la Presse canadienne annonçant le développement d'une entente de «coopération militaire» entre les États-Unis et le Canada. Cette nouvelle a bien suscité quelques couacs ici et là, mais sans plus. Après tout, les Américains sont nos voisins, nos amis, comme l'a récemment rappelé le premier ministre Chrétien. Et nous n'avions pas le choix, a renchéri le ministre de la Défense. Qu'est-ce à dire? Que nos «amis» sont prêts à nous imposer leur présence par la force si nous n'obtempérons pas! Comment ignorer l'implantation systéma-

tique d'une présence militaire des États-Unis partout dans le monde depuis les 50 dernières années? Comment faire abstraction de l'arrogance de ce pays qui refuse que ses militaires aient à répondre de leurs actes devant le Tribunal pénal international, le cas échéant? Comment oublier les enseignements de l'histoire récente et plus ancienne, qui montrent à l'évidence que cet État est prêt à écraser toute opposition, par la force s'il le faut, pour satisfaire ce qu'il a déterminé comme étant ses intérêts? Sommes-nous naïfs au point de croire que ces manières de faire ne s'appliqueront pas ici comme ailleurs?

Rappelons-nous que sur le fond de brassage ethnique qui existe aux États-Unis et qui a permis de constituer et continue de construire une idéologie du *melting pot*, deux éléments essentiels demeurent: le fondamentalisme religieux et les comportements bellicistes des pionniers anglo-saxons. Ces deux orientations se renforcent d'ailleurs l'une l'autre et sont particulièrement manifestes chez les dirigeants américains à l'heure actuelle.

Notre proximité géographique devrait nous conduire à exprimer notre opposition avec plus de force que tout autre pays face à des comportements politiques que nous ne partageons pas. Notre faiblesse ne fera que renforcer le mépris que les États-Unis affichent déjà à notre endroit. Par ailleurs, ce n'est pas en étant étroitement associé au gouvernement américain que le gouvernement canadien évitera les attaques de terroristes chez lui, bien au contraire.

Serge Genest  
Le 12 décembre 2002

## L I B R E O P I N I O N

## Se faire passer un sapin

La Société Radio-Canada a annoncé, le 25 octobre dernier, qu'elle venait de vendre une partie de son terrain de stationnement, à l'ouest de la Maison de Radio-Canada, à un promoteur privé afin d'y permettre la construction de 120 condominiums. Le tout pour un montant de 2,4 millions de dollars, destinés à financer sa programmation, s'il faut en croire la responsable des relations publiques de la société d'État...

La construction de la Maison de Radio-Canada, au milieu des années 60, a impliqué la démolition de tout un coin de quartier. Avec l'aval de la Ville de Montréal et du maire de l'époque, Jean Drapeau, c'est tout le Faubourg à m'lasse qui a été rasé et 5000 personnes à faible et modeste revenus qui ont été jetées à la rue! Le projet a fait disparaître 778 logements, une cinquantaine de commerces et une vingtaine d'usines au cœur du centre-sud de Montréal. Le quartier en a été grandement déstructuré socialement et dans son tissu urbain. Malgré tous les efforts déployés par la suite, notamment par les groupes communautaires, afin de revitaliser le quartier, celui-ci ne s'en est jamais remis complètement. Aujourd'hui encore, le territoire radio-canadien constitue un no man's land au cœur du Centre-Sud.

La haute direction de Radio-Canada justifie la transaction par sa volonté de maximiser ses actifs. Depuis quand la rentabilité est-elle devenue la préoccupation centrale de Radio-Canada? Lorsqu'ils se présentent devant la Chambre des communes afin d'obtenir leurs crédits, les représentants de la société d'État argumentent toujours que les cotes d'écoute (et donc la rentabilité) ne doivent pas constituer l'unique critère à l'aulne duquel les élus doivent juger du bien-fondé de son existence. Les exceptions à la froide logique du marché ne tiennent-elles que lorsqu'il s'agit d'obtenir du financement pour la télé-

vision publique? Et est-ce trop demander que Radio-Canada permette aux mal-logés de notre société de bénéficier eux aussi de pareille exception?

Comment la SRC peut-elle, en pleine crise du logement, disposer de terrains acquis aux dépens de la population à des fins strictement mercantiles? N'est-ce pas faire de l'argent, de façon éhontée, sur le dos des propriétaires exploités et des locataires expulsés? Faut-il rappeler que ces derniers n'ont jamais reçu un seul sou d'indemnité?

L'opération 5000 Logements, lancée par la Ville de Montréal il y a maintenant un peu moins d'un an, prévoit la construction de 5000 logements sociaux en deux ans sur l'île de Montréal. Cette opération tarde à se réaliser, et une des raisons de ce retard est la difficulté pour les constructeurs de logements sociaux de trouver des terrains à des prix accessibles, en particulier dans les quartiers centraux de Montréal. Le gouvernement fédéral, qui s'est retiré du financement du logement social depuis 1994, a à cet égard une responsabilité particulière de réserver une part importante de ses terrains excédentaires (et de ceux de ses sociétés d'État) aux promoteurs de logements sociaux.

Par ailleurs, il est pour le moins paradoxal que Radio-Canada, qui célèbre actuellement en grande pompe le 50<sup>e</sup> anniversaire de sa télévision, soit atteinte d'un tel trou de mémoire au sujet de l'histoire du quartier qui l'a accueilli et qu'elle semble persister à vouloir ignorer. Radio-Canada a le devoir moral de réparer le tort qu'elle a causé au Centre-Sud, c'est-à-dire de lui redonner au moins une part de ce qu'elle lui a pris par le passé: des logements accessibles pour les personnes à faible et modeste revenus.

On peut en outre remettre en question la façon dont la société d'État s'y est prise afin de procéder à la vente de son terrain. En effet, la

vente du terrain a été confiée à un courtier exclusif plutôt qu'au service de liste publique habituel, réduisant ainsi le nombre de promoteurs pour lesquels l'information était disponible. Procéder en catimini de la part d'une institution dont la mission est d'informer la population canadienne de la manière la plus complète et la plus impartiale possible est pour le moins surprenant.

Voilà un ensemble de raisons qui font en sorte que Radio-Canada doit réviser sans délai son projet de vente afin que celui-ci inclue une part importante de logements sociaux de façon à assurer la mixité sociale du projet. Une coalition, qui compte déjà plus de 80 organismes, s'est formée afin d'appuyer cette revendication: la Coalition de l'Autre Versant. L'Assemblée nationale du Québec, le député provincial de Sainte-Marie-Saint-Jacques, André Boulerice, de même que le chef du Bloc québécois et député fédéral de Laurier-Sainte-Marie, Gilles Duceppe, se sont par ailleurs associés à la coalition afin d'appuyer sa démarche.

Nous espérons maintenant que la haute direction de Radio-Canada ou la ministre responsable de la société d'État, Sheila Copps, parviendront à syntoniser correctement cette nouvelle à caractère local et la prendront en considération.

À moins que Radio-Canada ne soit déterminée, pour Noël 2002, à passer un sapin aux résidents du Centre-Sud et à tous les mal-logés de Montréal. Un sapin de 2,4 millions de dollars!

Margaret Bain, Inter-Loge Centre-Sud;  
Florence Creamer, Fédération des OSBL  
d'habitation de Montréal; Jean-François  
Hallé, Alerte Centre-Sud; Robert  
Manningham, Atelier Habitation Montréal;  
Éric Michaud, Comité-logement Centre-Sud;  
André Noël, Fédération des coopératives  
d'habitation de l'île de Montréal

## IDÉES

# Chronique d'une décrocheuse

Ou pourquoi il est également valable de s'éduquer soi-même

MARIE-ISABELLE THOUIN-SAVARD  
Ex-étudiante

**E**n septembre dernier, j'ai commis un acte socialement très étrange: j'ai choisi, après deux années de cégep complètes avec intérêt et un considérable succès académique, de cesser de fréquenter l'école. Une dernière année, à raison d'une quinzaine d'heures de cours par semaine et sans difficultés matérielles, m'aurait menée directement à l'obtention de mon diplôme d'études collégiales (DEC), exigence de base pour accéder au statut de «personne respectable» dans ce pays. Or j'ai renoncé à ce parcours dans le but de combler un désir beaucoup plus primaire, spontané et criant qui faisait rage chez moi depuis un bon moment déjà: celui, après plus de 14 années consécutives investies à temps plein pour me conformer aux exigences du milieu scolaire, de changer de contexte de vie.

La controverse et l'émoi que cette décision a semés dans ma famille et dans mon entourage m'ont fait prendre conscience très distinctement de l'existence d'un lourd joug de peur et de pression sociale qui entoure aujourd'hui le propos de la scolarisation. Cette situation m'apparaît si malheureuse et destructrice que j'ai tenu, en tant que jeune «décrocheuse» qui parcourt actuellement les méandres de la vie à l'extérieur de l'école, à partager mes réflexions à ce sujet. J'espère ainsi apporter une manière de voir plus progressiste sur des conceptions largement répandues et acceptées que nous aurions tous avantage, il me semble, à remettre dès maintenant en question.

## L'étroit corridor de la «réussite»

Au moment où le ministère de l'Éducation, cautionné par les croyances de la majorité de la population, tente par divers moyens de hausser les taux de réussite et de diplomation à l'intérieur du temps requis dans les cégeps, ma propre expérience me porte à croire qu'il est pourtant totalement sain pour un jeune de rejeter volontairement l'école de sa vie avant l'obtention d'un diplôme d'études supérieures. Lorsqu'on réalise que depuis notre naissance, le milieu qui, en plus de notre cellule familiale, nous a le plus fortement influencé, modelé et déterminé est l'école, il me semble naturel de requérir un changement radical dans l'optique de se connaître soi-même et d'explorer le monde plus en profondeur et sous d'autres aspects. Il ne s'agit pas d'appuyer sur «pause», de cesser de réfléchir et de travailler à temps plein dans une usine afin de pouvoir dépenser plus d'argent mais plutôt de continuer à apprendre de façon plus autonome et personnelle, notamment des choses qui ne s'enseignent dans aucune salle de cours.

En ce qui me concerne, avoir abandonné l'école me force à prendre du recul face à plusieurs croyances que j'entretenais jusqu'alors par rapport à la vie et à la société. Ceci m'apparaît très positif à un moment que je ressens profondément comme étant pour moi une croisée des chemins. Devoir travailler au bas de l'échelle pour payer mes factures, côtoyer ainsi toutes sortes de gens qui n'ont aucun lien avec le milieu scolaire et, surtout, pouvoir occuper mes temps libres comme bon me semble sont autant de nouvelles expériences qui me permettent d'élargir ma vision du monde. Aussi, dans un même ordre d'idées, je prévois maintenant de partir voyager à travers les États-Unis pour une période indéterminée cet hiver. Je n'ai tout simplement pas envie de

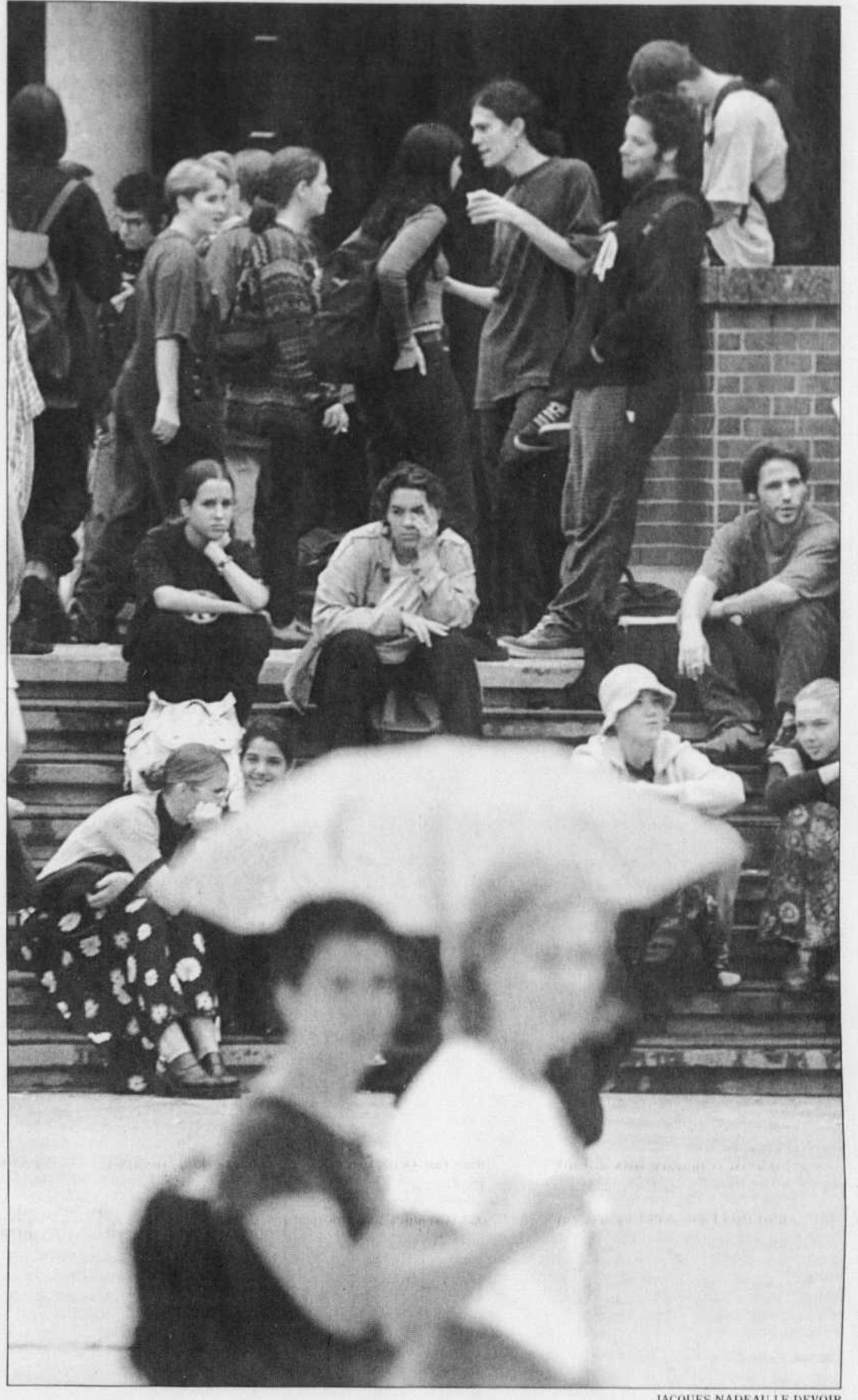
me lancer dans une voie précise qui déterminera mes activités principales au cours des années à venir avant d'acquérir une plus grande diversité d'expériences, de la même façon que je ne me sens pas prête à acheter une maison ou à avoir un enfant maintenant.

Je suis tout à fait consciente qu'il s'agit là d'un choix de vie tout à fait personnel et que celui-ci n'est pas en soi préférable à un autre. En effet, si certaines personnes sont par-dessus tout attirées par un domaine précis d'études et décident d'y consacrer leur jeunesse et même leur vie entière, elles font vraisemblablement la meilleure chose pour elles-mêmes. Ce à quoi je m'oppose est plutôt la pensée assez généralisée selon laquelle on ne peut s'accomplir qu'en progressant dans les échelons du statut social. Cette conception donne lieu à une flagrante aliénation collective autour de l'acte d'apprendre: ce dernier étant confiné à un processus rigide et normatif nommé «éducation», nous en limitons la portée à une simple préparation au monde du travail. Désignant cette formation institutionnalisée comme étant le chemin obligatoire à suivre pour tout être humain qui naît à l'intérieur de nos frontières géographiques, nous faisons en sorte de subir notre propre éducation plutôt que de nous la créer et d'en être les maîtres. Presque tous les parents inculquent très tôt à leur progéniture que ce qu'ils doivent placer en priorité absolue durant au moins les 15 premières années de leur vie, dans la mesure où ils souhaitent se croire en droit de se respecter eux-mêmes et d'être respectés par les autres, consiste à se plier docilement à un système de scolarisation traditionnel. Et dès qu'on parle de faire autrement, de prendre possession de sa propre vie en décidant d'occuper son temps de manière différente, on voit poindre la peur, la honte et les psychologues.

Résultat: le spectre de possibilités qu'un individu occidental moyen croit avoir devant soi correspond nécessairement à une extrême limitation de son être et de sa liberté personnelle. La plupart des étudiants au niveau collégial me semblent effectivement dénués de leur soit spontanée et naturelle d'apprendre, qui pourrait rendre l'école si merveilleuse. Ne se sentant ni libres ni responsables de ce qu'ils vivent, ils se retrouvent sur les bancs d'école, blasés et impatients. Puis, renonçant à toute autonomie et initiative intellectuelle — celle-ci n'étant que très rarement valorisée dans le cadre scolaire —, les jeunes ingurgitent docilement le contenu de leurs cours dans l'unique objectif d'obtenir leur diplôme comme les autres, en fournissant un minimum d'effort possible. C'est ainsi que la société de demain s'habitue dès maintenant à se contenter d'investir le plus clair de son temps dans un état d'esprit résigné, morne et machinal, se considérant victime ou comédien de son propre cheminement.

Ne voulant ni apporter mon appui ni m'identifier à cette façon de vivre déplorable, j'ai délibérément choisi de faire fi des conventions et de croire plus en moi que dans les privilèges sociaux qu'un DEC pourrait m'apporter. Toutefois, je ne saurais être parfaitement honnête qu'en avouant une certaine insécurité face à ce que l'avenir me réserve: les doctrines sociales décrites ci-dessus monopolisent toujours une petite place dans mon cerveau, y créant quelquefois de la peur et de la confusion.

Mais bien au-dessus de tout ça, je me sens incroyablement libérée et intègre. Et mon plus grand souhait, pour l'humanité d'aujourd'hui et des générations à venir, est que chacun trouve et suive la voie — quelle qu'elle soit — de sa vraie liberté et de sa pleine intégrité. Il s'agit, à mon avis non professionnel mais très sincère, des seules conditions réellement dignes d'apporter son sens à l'existence humaine.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La plupart des étudiants au niveau collégial me semblent effectivement dénués de leur soit spontanée et naturelle d'apprendre, qui pourrait rendre l'école si merveilleuse. Ne se sentant ni libres ni responsables de ce qu'ils vivent, ils se retrouvent sur les bancs d'école, blasés et impatients.

## L'État québécois et les médecins spécialistes

# Le silence assourdissant de la société

Le médecin représente, dans l'imaginaire collectif, la dernière icône de la Grande Noirceur

BERNARD JOUVE

Titulaire de la chaire de recherche du Canada en études des dynamiques territoriales, Université du Québec à Montréal

**L**e regard de l'étranger sur la situation économique, sociale et politique d'un pays est une pratique et un exercice dont on ne démontrera pas la pertinence. Des travaux d'Alexis de Tocqueville sur la démocratie en Amérique aux *Lettres persanes* de Montesquieu, on connaît l'intérêt qu'il y a à recueillir, quitte à obtenir un résultat parfois décapant sur l'état des institutions analysées et, plus généralement, sur le mode de fonctionnement d'une société, l'avis d'une personne qui découvre un pays. C'est la posture dans laquelle je souhaiterais me placer aujourd'hui en proposant un point de vue «décalé» dans le dossier de la santé publique.

Arrivé depuis un peu plus d'un an au Québec, j'ai pu mesurer, comme tout le monde, l'importance de cette question dans la vie politique du Québec. A n'en pas douter, la campagne des prochaines élections provinciales de 2003 se fera en grande partie sur ce dossier très épineux, qui renvoie à l'est vrai à des choix de société différents, portés par l'Action démocratique du Québec, d'une part, et les partis de gouvernement classiques que sont le Parti québécois et le Parti libéral du Québec, d'autre part.

On voit depuis plusieurs mois s'envenimer les relations entre le ministre Legault et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), ce syndicat qui représente les intérêts du sommet de la hiérarchie médicale ayant décidé d'opter pour une grève du zèle en réaction au projet de loi 142 des pouvoirs publics, qui vise à donner aux régions les moyens de mieux répartir les médecins spécialistes sur leur territoire. Pour le Dr Yves Dugré, président de la FMSQ, cette loi serait trop «contrôlante» (*Le Devoir*, 11 décembre 2002). Cette déclaration a de quoi surprendre car l'argument est en quelque sorte tautologique: l'appareil législatif est par définition normatif, donc contrôlant.

Dans les démocraties libérales, c'est la fonction même de la loi que de donner les moyens à la puissance publique d'user de cette possibilité lorsqu'elle juge qu'il en va de l'intérêt général. Le président Dugré doit donc changer de registre s'il veut se faire entendre de la population et des malades qui attendent en région.

La situation de la santé publique au Québec est caractérisée par un mode de négociation entre la puissance publique et le corps des médecins, que les politologues qualifient de corporatiste. En échange du monopole de la représentation des intérêts d'un groupe social donné, un syndicat (en l'occurrence celui des médecins spécialistes) se voit associer à la formulation et à la mise en œuvre d'une politique publique.

L'un des meilleurs spécialistes de la question, le politologue P. Schmitter, de l'Institut universitaire européen de Florence, définit le corporatisme comme «un système de représentation des intérêts dans lequel les éléments constituants sont organisés en un nombre limité de catégories singulières, obligatoires, non concurrentielles, hiérarchiquement ordonnées et différenciées selon leurs fonctions, catégories reconnues, autorisées (voire créées) par l'État auquel on a concédé un monopole de représentation bien précis à l'intérieur de leurs catégories respectives en échange d'un droit de contrôle sur la sélection de leurs dirigeants et l'articulation de leurs revendications et de leurs soutiens».

La FMSQ et le gouvernement provincial se trouvent bien dans cette situation qui a produit des effets remarquables durant la Révolution tranquille mais qui pose problème actuellement. Je ne discuterai pas ici de la proposition de loi ADQ de faire voler en éclats la représentation syndicale, accusée de tous les maux.

Force est de constater en tout cas que la FMSQ ne remplit plus sa part du contrat: elle ne soutient plus

les pouvoirs publics même si elle continue de profiter du monopole de la représentation.

## Le silence de la société civile

Dans ce dossier, un point ne manque pas de surprendre l'observateur jour après jour: l'atonie de la société civile québécoise, qui ne s'émeut pas, ne revendique pas, qui fait preuve d'un silence assourdissant.

On peut objecter que cette société civile s'exprimera prochainement lors des élections provinciales générales et qu'on entendra sa voix à ce moment-là. D'aucuns prévoient même qu'un hurlement sortira des urnes en cas de victoire de l'ADQ. Il reste que la situation de la santé publique existe depuis des années et que, pour autant, l'atonie est constante. Question de culture, me rétorquera-t-on: le «Québécois» n'aime pas le conflit et est d'un «naturel» patient (si on ose le jeu de mots).

On peut avancer une autre interprétation de cette absence totale de mobilisation collective venant de la société civile sur le dossier de la santé, une interprétation plus sociologique, voire anthropologique: le corps des médecins, en tant que groupe social, représente, dans l'imaginaire collectif, dans les représentations des Québécois, la dernière icône de la période historique connue sous l'appellation de Grande Noirceur.

On ne change pas souvent d'icône, et lorsqu'une société le fait, c'est souvent dans la douleur. Les médecins représentent non seulement la figure emblématique du notable mais aussi l'un des piliers d'un ordre social datant d'il y a plus d'un demi-siècle. La société québécoise a fortement évolué durant cette période: la Révolution tranquille lui a permis de s'emanciper politiquement, économiquement, de se doter de nouvelles élites, mais elle n'a pas changé son rapport aux médecins.

La Révolution tranquille s'est traduite par une laïcisation de la société; par contre, elle n'a pas remis en ques-

tion la notabilité et la position sociale de l'élite médicale. C'est ce qui explique l'impression d'isolement du ministre Legault dans les négociations avec la FMSQ. La politique repose sur la mise en scène, la théâtralisation des relations entre les protagonistes. Cependant, dans le cas du dossier de la santé, la scène est vide, et personne n'applaudit ou ne siffle les acteurs sur la scène. En effet, comment la société québécoise pourrait-elle désapprouver la prestation des médecins et appuyer la politique de François Legault, qui se comprend parfaitement du point de vue de l'équité et de l'égalité du traitement des citoyens devant la loi?

Ce qui se joue dans ce dossier, c'est non seulement l'issue du rapport de force entre un gouvernement et un groupe social organisé politiquement (en soi, il n'y a là rien de très original) mais, plus fondamentalement, la transformation interne de la société civile dans son rapport à ce qui a constitué l'un des symboles d'un ordre politique et social que l'on pensait révolu.

A ce titre, les négociations entre les pouvoirs publics et la FMSQ constituent un formidable analyseur de l'évolution de la société québécoise et du développement de son État à partir des années 50. L'État québécois a grandi très vite, il a fait preuve d'une capacité d'adaptation et d'innovation que lui envie de nombreux pays. Cependant, sur certains dossiers comme la santé, il reste prisonnier de rapports sociaux internes à la société québécoise. La coexistence d'éléments de modernité et de tradition n'est donc pas l'apanage des sociétés des pays en développement.

On voit bien cependant que dans le cas présent, c'est l'intérêt général qui se heurte au mur de la tradition et du respect d'un groupe social qui représente l'élite médicale et dispose toujours d'une aura qu'il a depuis longtemps perdue ailleurs. Ce qui se joue finalement dans ce dossier, c'est le choc entre deux formes de légitimité sociale et politique: la légitimité traditionnelle (dont bénéficient les médecins spécialistes) et la légitimité de l'État.

Reste donc à savoir à qui la société civile québécoise reconnaît le droit de définir l'intérêt général et de l'imposer, y compris par le biais de mesures «contrôlantes».

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), François Cardinal (actualité municipale), Jeanne Corriveau (rigile), Marie-Andrée Chouinard (éducation); Paule des Rivières (éditorialiste); Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement); Benoît Munger (responsable du site Internet); Josée Boileau, Julie Carpentier (sports); Brian Myles (justice et faits divers); Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable); Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre); Paul Cauchon (médias); Caroline Montpetit (livres); Odile Tremblay (cinéma); Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information); Dominique Remy, Eric Desrosiers, Valérie Dufour, Pauline Gravel, Claude Turcotte; à l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Cormier (correspondantes parlementaires à Ottawa); Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec); Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation : Gilles Paré (directeur); Nelson Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Annie Duguay, Martin Fournier, Christine Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires); Laurence Thériault (directrice adjointe); Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production); Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida, FALMATICQUE, Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRIVAGE: Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage); Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation); Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dufourcourt, L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables); Céline Puroy, Germain Haecq (contrôleur); Ghislaine Laflèche, Claudette Béliveau (adjointe administrative); Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

